

PAYS DE BOURGES ■ Les élus ont projeté les prochaines initiatives locales

La 3^e génération des contrats

La réunion du comité syndical du Pays de Bourges, jeudi soir, solde les comptes du contrat régional de deuxième génération. Et porte son regard sur 2018.

Bertrand Philippe

bertrand.philippe@centrefrance.com

J eudi soir, Armand Koszek, président du Pays de Bourges (soixante-trois communes, quatre-vingt-un membres), a tourné une page. Celle du contrat régional de deuxième génération, dont l'assemblée lui a confié le soin de négocier le terme, pour passer au contrat de troisième génération, plus long dans le temps (cinq ans au lieu de quatre) mais pour un montant d'aides équivalent.

Le projet d'une ferme abeille biodiversité

L'enveloppe est de 7 millions d'euros (ME), somme qui se répartit sur les projets des communes, ou des communautés comme le veut désormais la tendance.

On retiendra d'abord de cette réunion que le quorum a peine à être atteint. La moisson étant à l'ordre du jour, nombre d'élus ex-



ÉLUS. C'est à Saint-Éloy-de-Gy que s'est tenue la réunion avec (de gauche à droite), Annie Lauvergeat, Armand Koszek, François Gaudry et Marie-Françoise Loiseau, vice-présidents, et Agnès Sinoulier-Bigot, conseillère régionale. PHOTO BERTRAND PHILIPPE

ploitants agricoles s'étaient excusés.

Ensuite que c'est à Annie Lauvergeat, maire de Saint-Éloy-de-Gy, qu'est revenue la charge de présenter sa commune. Pour les visiteurs de demain, on retiendra les fresques du XII^e siècle découvertes à l'église.

Pour les autres, cette *ID en campagne* qui semble constituer la colonne ver-

tébrale du contrat à venir puisque la région la situe dans ses axes prioritaires.

Ce soutien aux initiatives de développement (ID) rural en région Centre fait même l'objet d'une plaquette spécifique.

Armand Koszek, et après lui Loïc Richer, chargé de mission, ont détaillé ces aides et soutiens à l'initiative locale, dont les dossiers occuperont les élus

entre 2013 et 2018.

On ajoutera le projet séduisant de ce qui est appelé ferme-abeille-biodiversité, véritable zone appelée, si tout va bien, à devenir privilégiée en matière de production de miel. La pédagogie n'est jamais très loin : les ruches devraient entraîner une baisse d'utilisation de produits de type pesticides. ■